



Des nouvelles du Conseil d'administration de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Le Conseil d'administration de la CTF/FCE travaille toute l'année pour faire valoir les intérêts des enseignantes et enseignants et des autres membres du personnel de l'éducation au Canada.

Il contribue à définir les priorités nationales de la Fédération, à unifier et à renforcer notre voix collective, et à promouvoir une éducation publique de qualité. Le Conseil, qui se réunit en personne trois fois l'an, s'attaque aux grandes questions de l'heure, définit l'orientation stratégique de la Fédération et suit l'évolution des dossiers qui touchent particulièrement le personnel de l'éducation tout en veillant à ce que vos préoccupations et votre réalité dictent notre action à l'échelle nationale.



LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Un panel dresse un portrait national de la situation

Le 14 avril dernier, à Ottawa, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) a réuni des figures de proue du monde universitaire, des syndicats de l'enseignement et du milieu de l'éducation publique pour parler de la violence à l'école.

Le panel national «**La violence à l'école: À quand un vrai remède?**» a été l'occasion de rappeler la nécessité de s'attaquer de toute urgence à la crise de la violence en milieu scolaire et d'insister sur le fait que les solutions rapides ne suffisent plus. S'appuyant sur les travaux de recherche de **Darcy Santor**, le panel a signalé les taux alarmants de violence et de harcèlement touchant tant le personnel scolaire que les élèves — 80% des travailleurs et travailleuses de l'éducation disant vivre de tels incidents chaque année.

Le panel réunissait des spécialistes qui nous ont parlé de leur expérience sur le terrain: **Éric Pronovost**, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ); **Norberta Heinrichs**, présidente de la British Columbia School Counsellors' Association (BCSCA); et **Sherry-Ann Bowen-Gordon**, membre de l'Exécutif provincial de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO). Animée par le président de la CTF/FCE, Clint Johnston, la discussion a mis en évidence le fait que de plus en plus de pressions — allant du sous-financement des services sociaux à l'augmentation des besoins en santé mentale — pèsent sur nos écoles, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour y répondre efficacement. Les panélistes ont suggéré de s'éloigner des mesures réactives pour privilégier l'intervention précoce, le renforcement des partenariats communautaires et les investissements ciblés et durables.

«*Notre secteur ne manque pas d'idées. Ce qui manque, c'est une action concrète du gouvernement.*»

Sherry-Ann Bowen-Gordon, membre de l'Exécutif provincial de l'OSSTF/FEESO

De la discussion s'est dégagé un message clair: le problème dépasse les murs des écoles et exige une action concertée des gouvernements, des communautés et des différents secteurs. Les panélistes ont tiré le signal d'alarme: en l'absence de changements d'orientation significatifs et de ressources suffisantes, le bien-être des élèves et l'avenir de l'éducation publique resteront compromis.

La rediffusion est disponible sur notre [chaîne YouTube](#) et sur notre chaîne balado, [Source](#)

«*Tous ces gens qui travaillent autour de l'école viennent rarement travailler avec les intervenantes à l'école. Il faut qu'on tisse un lien, une relation ensemble.*»

Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ



LE MOT DE CLINT

À l'approche de la fin des classes et de notre Assemblée générale annuelle (AGA), le moment est propice pour parler de nos structures de gouvernance et de ce que nous faisons pour placer les priorités de nos membres au cœur du travail de la CTF/FCE.

Notre Conseil d'administration est l'organe de gouvernance qui oriente notre travail. Chacune de nos 18 organisations membres et associées y est représentée par deux personnes — qui occupent généralement la présidence et la direction générale (ou l'équivalent) de leurs organisations respectives. Ces personnes portent la voix des membres qu'elles représentent, ce qui oriente le travail de la CTF/FCE par le biais de recommandations.

Chaque année, en avril, le Conseil prépare ses recommandations, dont bon nombre seront soumises à l'AGA, le plus haut organe de gouvernance de la Fédération, en vue d'être examinées par les délégués et déléguées, qui proviennent d'écoles d'un bout à l'autre du pays.

En plus des recommandations issues du Conseil,

des résolutions peuvent être soumises directement par nos organisations membres et associées lors de l'AGA. La procédure varie d'une organisation à l'autre, mais toutes ces résolutions reflètent les enjeux que les membres de l'ensemble du pays jugent les plus importants et les plus pressants pour notre Fédération.

Tout au long de l'année, le président, le Bureau de direction et le personnel de la CTF/FCE travaillent à mettre en œuvre les résolutions et les recommandations adoptées à l'AGA. Ce travail consiste notamment à superviser les études, les campagnes et les initiatives menées à l'interne, ainsi qu'à rencontrer des parlementaires, d'autres organisations nationales de l'éducation, l'Internationale de l'Éducation et, en particulier, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC].

Le CMEC regroupe les 13 ministres de l'Éducation des provinces et territoires. En tant qu'organe collectif, il représente les systèmes d'éducation du Canada à l'échelle nationale et internationale, ce qui devrait en faire un interlocuteur clé pour notre Fédération.

Dans les faits, toutefois, la collaboration avec le CMEC demeure limitée. La CTF/FCE continue d'établir et d'entretenir de solides relations avec les ministres au niveau provincial et territorial par l'intermédiaire de ses organisations membres, mais l'accès au CMEC est moins prévisible. Cela rend d'autant plus essentiel le renforcement des relations régionales, alors que nous œuvrons à faire avancer nos priorités communes et à demander des comptes aux décideurs.

Il est important de ne jamais supposer que tout le monde connaît notre mode de fonctionnement. Ce qui compte le plus pour nous, c'est que la CTF/FCE demeure une organisation représentative, transparente et accessible, axée sur ses membres. Au plaisir de vous voir à l'AGA de la CTF/FCE — ou sur la route!

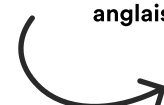
En toute solidarité,

Clint Johnston, président de la CTF/FCE

FAITS SAILLANTS DES ORGANISATIONS

Surmonter les défis — ensemble

Alors que bon nombre d'organisations membres et associées de la CTF/FCE se préparent en vue de leurs prochains cycles de négociation, un message clair se fait entendre: l'action collective renforce les résultats. La grève de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan en 2023 a été citée en exemple lors de la réunion d'avril du Conseil d'administration de la CTF/FCE. Pendant cette grève, des syndicats de tout le pays se sont mobilisés pour manifester leur soutien, démontrant ainsi toute la force d'une action unifiée.



«C'est important de rappeler à la population que l'éducation publique au Canada est une grande réussite collective. Les gens ont oublié tous les avantages que procure l'éducation publique.»

René Jansen in de Wal,
Ontario English Catholic Teachers' Association

Hommage à Kerry Leopkey (FENB)

Kerry Leopkey se retire de son poste de directeur général de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB). Au cours de ses 11 années à la barre de la FENB, il s'est forgé une réputation de «négociateur brillant et tenace», comme l'a souligné la directrice générale de la CTF/FCE, Cassandra Hallett. En plus d'avoir obtenu d'importantes améliorations aux conditions de travail du personnel enseignant de la province, Kerry a aussi activement contribué à renforcer la CTF/FCE au fil des ans. Pour reprendre les mots de Cassie, il «a laissé une empreinte indéniable».



La directrice générale de la CTF/FCE, Cassandra Hallett (à droite), remercie le directeur général sortant de la FENB, Kerry Leopkey (à gauche), pour son apport à l'éducation publique au Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble du Canada.

Hommage à Ted Hupé (APEY)

Après 40 ans en éducation, Ted Hupé prendra sa retraite à la fin de son mandat de président de l'Association des professionnels de l'éducation du Yukon (APEY). Ted est reconnu pour son franc-parler et ses réflexions empreintes de sagesse et de perspicacité, qui découlent de sa vaste expérience. Il a su inspirer ses élèves tout au long de sa carrière, laissant souvent une marque durable sur leur vie.

Dans son discours de départ, Ted a rappelé que l'enseignement nous offre l'occasion d'inspirer les jeunes et a souligné que son parcours en éducation n'aurait pas été aussi fructueux sans les mentors et les personnes qui l'ont soutenu au fil des ans, notamment le directeur général de l'APEY, Ethan Emery.



Le président de la CTF/FCE, Clint Johnston (à droite), a salué l'incidence positive que le président sortant de l'APEY, Ted Hupé (à gauche), a eue sur ses élèves au cours de sa carrière.

«Si on ne fournit pas aux enseignantes et enseignants en début de carrière l'accompagnement et le soutien nécessaires pour traverser leurs cinq premières années dans le milieu, on gaspille le potentiel de toute une vie. [...] C'est une perte pour nous, mais aussi pour nos collectivités et l'éducation publique.»

Ted Hupé
Association des professionnels de l'éducation du Yukon

DES DÉCISIONS EN ACTION

Voici un survol des motions adoptées par le Conseil d'administration de la CTF/FCE lors de sa réunion d'avril.

Le Groupe de travail sur les changements climatiques

Le Groupe de travail sur les changements climatiques voit son mandat prolongé de deux ans, ce qui lui permettra de poursuivre les activités et les campagnes en cours, de recueillir des données sur la mise en œuvre du *Guide de négociation écoresponsable* et de planifier des initiatives conformes aux priorités de la CTF/FCE.

Enquête Parachute

L'enquête Parachute auprès du personnel de l'éducation se poursuivra sous la forme d'un sondage annuel.

Pétition contre le recours à la disposition de dérogation

Lors de sa réunion de novembre 2025, le Conseil d'administration de la CTF/FCE a adopté une motion pour que la Fédération coordonne le lancement d'une pétition à l'intention de la Chambre des communes. Cette pétition vise à demander au gouvernement fédéral de condamner et de restreindre le recours à l'article 33 de la *Charte canadienne des droits et libertés* quand son utilisation vise à priver les travailleurs et travailleuses de leurs droits de négociation collective et à bafouer les droits de la personne.

La CTF/FCE est ravie d'avoir lancé la [pétition E-7269](#) en collaboration avec la députée néo-démocrate Leah Gazan. Nous vous invitons à signer la pétition et à la faire circuler dans vos réseaux.

La pétition prendra fin le **24 juillet 2026**. Visitez cette [page Web](#) pour en savoir plus.



NOUVELLES DE VOTRE FÉDÉRATION NATIONALE

Guide de négociation écoresponsable

Le Groupe de travail sur les changements climatiques de la CTF/FCE, qui a été créé à la suite d'une résolution adoptée à l'Assemblée générale annuelle de 2024, a élaboré le *Guide de négociation écoresponsable*. Celui-ci propose aux équipes de négociation des exemples de dispositions, de cadres et de stratégies pouvant servir à assurer l'avenir de l'éducation publique face aux changements climatiques. Plus qu'une simple initiative visant à promouvoir le recyclage, ce guide est un outil pratique et évolutif destiné à susciter un changement concret. Il arrive à un moment crucial, alors que les feux de forêt forcent le déplacement des élèves et du personnel enseignant, et que la hausse des températures rend les conditions de travail et d'apprentissage de plus en plus dangereuses. Le Guide sera publié à la fin de la présente année scolaire.



Misha Terzyk et Cheryl Sheffield, membres du personnel de la CTF/FCE qui apportent un soutien au Groupe de travail sur les changements climatiques, présentent le Guide de négociation écoresponsable.

Rapport final : Auto-identification autochtone et vérification

Dans le cadre de l'engagement continu de la CTF/FCE en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, notre équipe de recherche, en collaboration avec le Comité consultatif de l'éducation autochtone (CCEA), a rédigé un rapport intitulé *Auto-identification autochtone et vérification: Tour d'horizon des politiques sur la question et des éléments à considérer*. Ce document d'orientation évolutif présente les approches actuelles en matière d'auto-identification autochtone et de vérification. Il guidera les pratiques de la CTF/FCE en ce qui concerne la nomination, la mise en candidature et la reconnaissance de personnes autochtones, et sera révisé par le CCEA tous les deux ans afin d'en garantir la pertinence. Le rapport se trouve dans l'Espace membres du site de la CTF/FCE.



Nichole Grant, directrice de la Recherche de la CTF/FCE, présente le rapport final sur l'auto-identification autochtone et la vérification

Cassandra Hallett fait le saut à l'international

À l'issue du mandat de sa directrice générale, la CTF/FCE est plus unie, plus influente et plus ancrée dans les préoccupations du personnel enseignant de tout le Canada.

Après plus de deux décennies au sein de la CTF/FCE, dont plus de 11 ans à titre de directrice générale, Cassandra Hallett accède à un poste de direction au niveau mondial en tant que secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation (IE).



Grâce à son leadership, la CTF/FCE est devenue une organisation nationale nettement plus forte et mieux coordonnée, dotée de réseaux nationaux élargis et menant des efforts soutenus dans les domaines du bien-être du personnel enseignant et de la négociation collective. Par ailleurs, l'OSSTF/FEESO et la FECB sont revenues au sein de la Fédération pendant son mandat, rétablissant ainsi une véritable représentation d'un océan à l'autre.

Ayant enseigné en classe pendant 11 ans, Cassie a dirigé la Fédération en s'appuyant sur une conviction profonde: l'éducation publique est un droit fondamental et il est essentiel de respecter, de soutenir et d'écouter les membres du personnel de l'éducation. Ce même engagement se reflète dans son travail en faveur de l'équité: « [...] partout dans le monde, ce sont les femmes qui enseignent aux jeunes générations et qui font avancer nos syndicats. »

Son passage à l'IE témoigne à la fois de son influence au Canada et de son engagement de longue date en faveur de la solidarité internationale dans l'éducation publique. Nous remercions Cassie pour son leadership, sa vision et son engagement indéfectible envers le personnel de l'éducation. Son influence se fera sentir au sein de la Fédération et bien au-delà.

L'enquête Parachute devient un sondage annuel

Après quatre sondages réussis, l'enquête Parachute de la CTF/FCE entre dans une nouvelle phase, qui témoigne à la fois de son impact et de la nécessité croissante d'avoir un portrait national de la profession.

Menée à l'origine sur une base semestrielle, l'enquête Parachute visait à recueillir auprès du personnel de l'éducation d'un bout à l'autre du pays des données sur les enjeux qui alimentent la crise de la rétention et du recrutement du personnel enseignant. En à peine deux ans, elle a permis de mettre en évidence les pressions qui pèsent sur la profession et la pertinence de les suivre dans le temps.

Alors que différentes études sont menées à l'échelle des provinces et des territoires, Parachute apporte un élément essentiel à une action politique d'envergure: une perspective nationale. En posant les mêmes questions au personnel scolaire de tout le pays, on met en lumière l'évolution des défis, les endroits où ceux-ci s'intensifient et leurs variations d'une région à l'autre. Les conclusions ont été reprises dans des médias nationaux, notamment dans l'émission The National de la CBC, sur Radio-Canada et dans le magazine [The Walrus](#), ce qui a contribué à intégrer au débat public les expériences vécues par le personnel enseignant.

En répondant à Parachute, les membres du personnel de l'éducation nous aident à brosser un portrait des changements nécessaires pour transformer la profession: 80% des personnes répondantes dénoncent le manque d'accès à des ressources spécialisées (aides-enseignantes et aides-enseignants, personnel de soutien), et une personne sur quatre estime que le soutien personnalisé répond rarement aux besoins de l'élève (sondage Parachute de l'automne 2025). Ces lacunes n'ont rien d'abstrait: elles constituent le quotidien en classe au Canada et sont au cœur de l'action politique de la Fédération.

«...on éduque les enfants, on essaie de rendre la société et la communauté meilleures et de prendre soin des gens qui nous entourent, mais on dirait que ça devient de plus en plus dur d'une année à l'autre, et qu'on mène une bataille perdue d'avance.»

Personne répondante [Parachute, printemps 2025]

La décision du Conseil d'administration de poursuivre le projet sous la forme d'un sondage annuel témoigne à la fois du succès de cette initiative et de l'urgence de la situation mise en lumière jusqu'à présent. Tout comme les défis auxquels fait face l'éducation publique au Canada, les réalités que vivent le personnel enseignant et les autres travailleurs et travailleuses de l'éducation évoluent sans cesse. Mener notre sondage une fois par an nous permettra de continuer à surveiller ces changements et de faire en sorte que la voix du personnel de l'éducation demeure au cœur de notre action.

Présentez une demande d'exonération du remboursement de vos prêts d'études pour recevoir jusqu'à 30 000 \$

Lors des consultations prébudgétaires de 2022, la CTF/FCE avait commencé à demander la création d'un programme national d'exonération du remboursement des prêts d'études pour le personnel de l'éducation vivant en régions rurales et éloignées. Cet important programme a finalement vu le jour et permet d'atténuer la crise de la rétention et du recrutement qui frappe le milieu de l'éducation publique au Canada. Grâce aux efforts de la CTF/FCE, le gouvernement du Canada a élargi le programme national d'exonération du remboursement des prêts d'études **au corps enseignant et aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance qui travaillent en régions rurales et éloignées.**

Foire aux questions sur l'exonération du remboursement des prêts d'études canadiens pour le personnel de l'éducation

Depuis le 31 décembre 2025, les membres du corps enseignant et les éducateurs et éducatrices de la petite enfance qui travaillent en régions rurales et éloignées sont admissibles à l'exonération du remboursement de leurs prêts d'études. Vous pouvez trouver dans cette foire aux questions de plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité et le processus de demande.

Qui est admissible?

Pour être admissible, vous devez être enseignant ou enseignant, ou éducateur ou éducatrice de la petite enfance dans une collectivité admissible, et remplir les critères suivants:

- Avoir travaillé pendant **10 mois consécutifs**.
- Avoir offert des services en personne pendant au moins **400 heures**.
- Avoir un prêt d'études fédéral en règle (vos paiements doivent être à jour).
- Détourner le certificat ou l'autorisation nécessaire pour exercer votre profession.

Les personnes ayant occupé un poste pendant **10 mois consécutifs en enseignement au 31 décembre 2025** (ou plus tard) et qui répondent à tous les autres critères d'admissibilité peuvent présenter une demande par la poste au moyen du formulaire suivant: [Demande d'exonération de remboursement de prêts d'études canadiens](#). Les demandes soumises par la poste ne seront traitées qu'après le 15 mars 2026, si cela est possible de présenter une demande en ligne à partir de la mi-mars 2026.

Une fois que vous aurez travaillé dans une profession admissible pendant 10 mois consécutifs, vous aurez 90 jours pour présenter une demande d'exonération.

En raison de l'obligation d'avoir pratiqué votre profession pendant 10 mois consécutifs, il se peut que vous ne puissiez pas présenter de demande avant **juin 2026**. Cela dit, nous vous recommandons de présenter votre demande de demande d'exonération dès que possible. Veuillez noter que votre demande pourrait être rejetée en raison de la période de travail réglementaire en vigueur. Si votre demande est rejetée, nous vous invitons à nous écrire à l'adresse call@ctf-fce.ca afin que nous puissions suivre le dossier et continuer à faire pression pour améliorer les conditions de participation au programme.

Ce genre de mesure sert depuis longtemps à limiter les locataires.

Quel est le montant maximal de l'exonération?

L'exonération peut atteindre **jusqu'à 30 000 \$** pour un **enseignant ou une enseignante admissible et jusqu'à 15 000 \$** pour un **éducateur ou une éducatrice de la petite enfance**, sur une période de cinq ans.

Pour les enseignantes et enseignants admissibles, le montant annuel maximal d'exonération sera de 4 000 \$ la première année, quatre fois de 5 000 \$ la deuxième, de 6 000 \$ la troisième, de 7 000 \$ la quatrième et de 8 000 \$ la cinquième.

L'exonération peut uniquement s'appliquer au solde impayé de votre prêt d'études fédéral.

Que considère-t-on comme une collectivité admissible?

Pour être admissible, une collectivité admissible doit être une collectivité admissible.

Si vous avez travaillé pendant **10 mois consécutifs** dans une profession admissible et que vous remplissez tous les critères, vous avez **90 jours pour présenter votre demande**. Pour l'année scolaire 2025-2026, nous vous recommandons de le faire **entre juillet et la fin septembre 2026**. Rendez-vous sur notre site Web pour connaître les critères d'admissibilité et le processus de demande: <https://www.ctf-fce.ca/fr/passez-a-l'action/lexoneration-du-remboursement/>

Résultats d'un récent sondage national sur la violence à l'école

Selon un sondage national mené par Abacus Data au nom de la CTF/FCE en mars 2026, la violence et l'agressivité dans les écoles publiques préoccupent de plus en plus la population. Les résultats montrent que:

- 88% des Canadiennes et des Canadiens s'inquiètent de la montée de la violence à l'école (contre 84% en octobre 2025);
- 83% accordent une grande confiance au personnel enseignant et estiment qu'il contribue dans une large mesure à bâtir un système d'éducation publique solide;
- 68% estiment que le manque de respect envers le personnel enseignant et la profession est l'une des principales causes de la hausse de la violence.

Pour voir les résultats complets du sondage, lisez l'article à ce sujet dans notre [Journal de l'éducation publique](#).

Solidarité internationale

La CTF/FCE est l'une des organisations phares de l'Internationale de l'Éducation (IE), qui représente plus de 33 millions de membres du personnel de l'éducation dans le monde. La CTF/FCE soutient ainsi activement les syndicats de l'enseignement du monde entier aux prises avec de graves problèmes, qu'on parle de catastrophes naturelles ou de mesures gouvernementales catastrophiques.

Comme nous l'avons mentionné dans notre premier numéro de la Tribune de la Fédération, la CTF/FCE a répondu aux appels d'action urgente de l'IE en faveur de la **Jamaica Teachers' Association** et du **Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'éducation et des sciences d'Ukraine**.

La CTF/FCE a également reçu des appels d'action urgente de l'IE pour soutenir les syndicats de l'enseignement suivants:

Palestine: Syndicat général des enseignantes et des enseignants palestiniens (GUPT) et Syndicat général des travailleurs et travailleuses des jardins d'enfants et des écoles privées (GUWKPS)

L'IE a lancé depuis janvier 2024 plusieurs appels à la solidarité envers les élèves et le personnel de l'éducation de Gaza et de la Cisjordanie pour aider le GUPT et le GUWKPS à répondre à l'évolution des besoins sur le terrain.

Le conflit a bouleversé la scolarité de plus de 625 000 enfants. Même privés de leur plein salaire depuis deux ans, les membres du corps enseignant palestinien ont continué d'assurer leur mission éducative, de prendre soin des élèves et d'être des modèles de résilience, mais les voilà maintenant face à l'immense tâche de reconstruire les écoles, de rétablir les liens avec les élèves et les familles, et de ramener l'espoir dans un climat d'incertitude profonde.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la CTF/FCE et ses organisations membres et associées ont versé 25 000 \$ pour soutenir le personnel de l'éducation de Gaza et de la Cisjordanie.

«Là où règne l'incertitude, la solidarité est essentielle.»
[Traduction libre]

Beverley Park Directrice du Programme de coopération internationale de la CTF/FCE

Syrie: Union des enseignants du nord et de l'est de la Syrie (UTNES)

En réponse à la situation qui se détériore rapidement et aux graves menaces qui pèsent sur le personnel enseignant, les élèves, les syndicalistes et l'ensemble du système éducatif dans le nord-est de la Syrie, la CTF/FCE et ses organisations membres et associées ont versé 31 000 \$ au Fonds de solidarité de l'IE. Le président Clint Johnston a écrit au gouvernement fédéral et aux

responsables des Nations Unies pour souligner l'urgence de préserver les droits démocratiques et les droits des minorités en Syrie, et de protéger le personnel enseignant, les élèves et les établissements scolaires de la région.

Par l'intermédiaire du Fonds de solidarité de l'IE, la CTF/FCE a contribué à offrir un soutien essentiel et à répondre à l'évolution des besoins sur le terrain.



JEU-QUESTIONNAIRE!

Avez-vous aimé ce numéro de *La Tribune de la Fédération*? Prenez une minute d'ici le 26 juin 2026 pour répondre à notre questionnaire et courez la chance de remporter une carte-cadeau de 50 \$!